



31 mai 2017

Union européenne – Commission de l'océan Indien

Communiqué de presse conjoint

**L'Union européenne et la Commission de l'océan Indien:
Un engagement commun pour un développement durable, sécurisé et équitable de
l'Indianocéanie**

Une délégation composée de S.E. M^{me} Marjaana Sall, Ambassadeur de l'Union européenne (UE) auprès de la République de Maurice, de l'Union des Comores et de la République des Seychelles et des chefs des missions diplomatiques de plusieurs Etats membres de l'Union européenne a eu une rencontre, le 31 mai, avec S.E.M. le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) et ses collaborateurs ainsi que la Présidence mauricienne du Conseil de la COI, au siège de l'organisation régionale à Ébène. Cette rencontre a été organisée à la suite de la 5^{ème} session du Dialogue Politique UE-Maurice.

S.E M^{me} Marjaana SALL a déclaré à cette occasion : " Je tiens à souligner le partenariat historique qui lie l'Union européenne et la Commission de l'océan Indien, mais également l'ampleur de ce partenariat. En effet, l'Union européenne est encore aujourd'hui le principal partenaire financier et technique de la Commission de l'océan Indien avec plus de EUR 150 millions de projets dans divers domaines tels que l'économie bleue et verte, la défense des Petits Etats insulaires en développement, la sécurité maritime et le développement durable de la pêche. Nous avons mis en place un dialogue constant et structuré pour accompagner la mise en œuvre de ce partenariat. Nous nous devons ensemble de communiquer davantage ces résultats aux citoyens des Etats membres de la COI mais également aux citoyens européens."

Pour sa part, le SG de la COI de déclarer : "Ces dernières années, la COI a gagné en visibilité, en crédibilité et s'est affirmée comme un acteur incontournable de la grande région de l'Afrique orientale et australe y compris dans sa capacité à apporter des réponses aux crises, comme l'a démontré son rôle central dans la transition politique à Madagascar entre 2011 et 2013. Cette capacité d'action croissante, elle le doit pour beaucoup au soutien de l'Union européenne qui lui a permis d'agir efficacement et dans un nombre croissant de domaines sur mandat de ses Etats membres. »

La discussion a été axée sur le rôle politique et économique de la Commission de l'océan Indien, sur l'évaluation de la situation régionale et des défis qui apparaissent ainsi que sur la vision stratégique de la Commission de l'océan Indien à travers son nouveau Plan de développement stratégique (2017-2020) qui est en cours de préparation.

L'UE comme la COI ont confirmé leur engagement en faveur de la stabilité régionale, prérequis indispensable au développement durable et équitable des pays de la région. Elles

ont réaffirmé leur attachement à la protection et à la promotion de l'égalité des genres, notamment à travers des actions dans tous les projets financés par l'Union européenne. L'Union européenne a souligné le rôle clé joué par la COI dans le cadre de la lutte contre la piraterie et toutes les formes d'insécurité maritime dans la région. Au vu de nouvelles menaces dans la région, l'Union européenne a réitéré son engagement à poursuivre sa coopération avec la COI dans ce domaine, en tant que futur candidat à la Présidence du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes (GCPCS).

Au titre des perspectives, l'Union européenne a réitéré son engagement à accompagner la COI et ses Etats membres dans leur processus de développement durable. Les deux parties ont discuté du nouveau Consensus Européen sur le Développement, qui a été adopté il y a quelques jours par le Conseil de l'Union européenne. Elles ont convenu que toutes les actions financées par l'Union européenne devront dorénavant être en ligne avec les cinq priorités de ce nouveau consensus, à savoir: Paix, Prospérité, Planète, Personnes et Partenariat. Ce faisant, le partenariat UE-COI contribuera davantage encore à la réalisation des [Objectifs de développement durable](#).

Les deux parties ont également évoqué le processus de négociations de l'accord Post-Cotonou entre l'UE et les Etats du Groupe Afrique Caraïbes Pacifique dans la perspective d'un partenariat renouvelé et équilibré. Les représentants de l'UE et de la COI ont également parlé de la [Conférence sur les océans](#), organisée par l'Union européenne en octobre à Malte, lors de laquelle les participants prendront des engagements concrets pour réduire la pollution marine, gérer équitablement les ressources aquatiques, et atténuer les effets du réchauffement climatique. Cette conférence représente une opportunité de montrer le travail mené par la Commission de l'océan Indien avec le soutien de l'Union européenne dans ces domaines.

Les parties ont enfin discuté du prochain Sommet UE-Afrique prévu en novembre en Côte d'Ivoire dont le thème est « la Jeunesse ».

L'UE, tout comme la COI, a reconnu l'importance d'assurer la visibilité de leur partenariat en faveur de la promotion du développement et de mettre en lumière les réalisations de ce partenariat à travers la région et au-delà. Un exemple concret de ce que peut apporter ce partenariat est la [déclaration conjointe signée en 2015 en marge de la COP 21](#) à Paris pour la prise en compte des intérêts des Petits Etats insulaires en développement dans l'action climatique.

La délégation européenne était composée de S.E. M^{me} Marjaana Sall, Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice, de l'Union des Comores et de la République des Seychelles, S.E.M. Juan Ignacio Sell Sanz, Ambassadeur d'Espagne à Pretoria, S.E.M. Gilles Huberson, Ambassadeur de France à Maurice, M^{me} Claudia Garland, adjoint au Haut-Commissaire Britannique à Maurice et M. Sergiusz Wolski, Chargé d'Affaires a.i. de l'Ambassade de Pologne à Nairobi.

Du côté de la COI, le Secrétaire général de la COI était accompagné de l'équipe dirigeante du Secrétariat, des représentants de la présidence du Conseil de la COI, M. Dev Phokeer, directeur de l'Intégration régionale au ministère mauricien des Affaires étrangères et M. Ramesh Gunsham, Officier permanent de la liaison de Maurice, ainsi que des représentants des pays membres à savoir M. Mija Rasamizafy Chargé d'affaires de l'Ambassade de

Madagascar à Maurice, M. Sulliman Tagaulyy Consul honoraire de l'Union des Comores et M. Guy Fok Yew Min, Consul honoraire des Seychelles.

Contexte:

Les appuis accordés à la COI au titre du 10^e Fonds européen de développement comprennent les domaines suivants:

- Développement durable des Petits Etats insulaires en développement (PEID)
- Mise en œuvre d'une Stratégie régionale de la pêche
- Promotion de la sécurité et la sûreté maritimes
- Gestion de la biodiversité spécifique côtière, marine et insulaire
- Energie renouvelable et efficacité énergétique
- Prévention et gestion de la propagation des espèces invasives dans les écosystèmes insulaires
- Intégration régionale
- AFRITAC South (Centre d'assistance technique du Fonds monétaire international)

Au titre du 11^e Fonds européen de développement, la COI bénéficie d'une enveloppe de 50 millions d'euros sur les cinq prochaines années pour soutenir trois secteurs: **Paix, sécurité et stabilité, Intégration économique** et **Gestion durable des ressources naturelles communes**. D'autres actions à caractère transrégional seront également mises en œuvre, notamment en matière de **Sécurité et sûreté maritimes**, et de **Pêche durable**.

A propos de l'Union européenne:

Premier contributeur mondial à l'aide au développement, l'Union européenne est aussi le premier partenaire au développement de la COI. Cette relation a débuté dès les premières années de la COI et s'est progressivement renforcée au fil des projets financés sur fonds européens. Depuis 2005, l'Union européenne a financé 17 projets de coopération mis en œuvre par la COI pour un montant total de 156 millions d'euros des Fonds européens de développement. La contribution de l'Union européenne au développement de la grande région de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien s'amplifie dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement couvrant la période 2015-2020. Consciente des spécificités insulaires, l'Union européenne accompagne la COI dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de la connectivité régionale, des pêches, de la lutte contre les effets du changement climatique ou encore de la préservation de la biodiversité régionale.

A propos de la Commission de l'océan Indien

Créée en 1982, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq Etats membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses Etats membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux au premier rang desquels l'Union européenne, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs dont la paix et la stabilité, la sécurité maritime, la connectivité ou encore les pêches. Cette expérience accumulée au fil des projets fait aujourd'hui de la COI un acteur

incontournable disposant d'une expertise reconnue dans de nombreux domaines du développement durable. Sollicitée sur plusieurs fronts, la COI anime depuis plus de trente ans l'action collective d'une région, l'Indianocéanie, vulnérable par nature mais ambitieuse par choix.

Pour plus d'information, veuillez contacter :



Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice, l'Union des Comores et de la République des Seychelles

Section Politique, Presse et Information

Téléphone : (230) 207.15.15 - Fax: (230) 211.66.24

Email: [DELEGATION-MAURITIUS-](mailto:DELEGATION-MAURITIUS-PRESS@eeas.europa.eu)

PRESS@eeas.europa.eu

Site web de la Délégation:

<http://eeas.europa.eu/delegations/mauritius>

Facebook: <https://www.facebook.com/EUinMauritius>

Twitter: <https://twitter.com/EUAmbMauritius>



Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Unité de communication

Téléphone: (230) 402 61 00

Email: communication@coi-ioc.org

Site web de la COI: www.coi-ioc.org

Facebook: [@commissionoi](https://www.facebook.com/commissionoi)

Twitter: [@commission_coi](https://twitter.com/commission_coi)

Lisez et téléchargez [le rapport annuel 2016 de la COI](#)